Image not found or type unknown

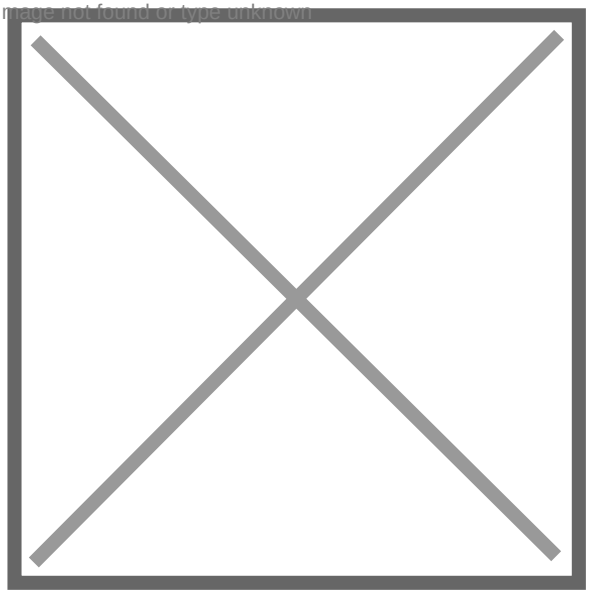

Enlever la garde de deux enfants

Par **cathy1970_old**, le **14/11/2007** à **15:23**

Bonjour

Hier matin mon ex conjoint a eu une panne d'auto et il avait les enfants avec lui ,donc il a due marcher pour aller chercher de l'essence.

Une automobiliste s'est arrêter pour lui demander si tout allais bien et s'il n'avait pas besoin d'aide et je ne sait pour quelle raison mes enfants se sont retrouver dans l'auto de cette personne car leur père a demander d'aller les porter a l'école ou ils vont.

Les enfants ne connaissait pas cette personne et mon ex-conjoint ne l'avait jamais vu avant car je le lui aie demander et il a laisser ses deux enfants monter avec elle sans savoir a qui il avait a faire ,,,,j'ai téléphoner ce matin a l'école et il n'as meme pas pris la peine de rapeller pour savoir si ses enfants c'étais rendu et s'il allais bien.

Je me dit que j'ai été chanceuse car ils se sont rendue mais il aurait bien pue ne pas se rendre non plus car avec tout ce qui arrive dans le monde d'aujourd'hui ont ne peux plus se fier a personne.

Je veux savoir si je peux lui enlever les enfants car ils ne sont pas en sécurité avec leurs père....il est complètement irresponsable d'avoir fait ca.

Merci !

Par **ly31**, le **14/11/2007** à **20:53**

Bonsoir,

Je conseille de faire part de tout cela au JAF (Juge des Affaires Matrimoniales)
Monsieur le Juge, convoquera les deux parents et vous pourrez lui expliquer le comportement de votre mari

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **Jurigaby**, le **14/11/2007** à **21:08**

Bonjour.

Ceci dit, aucun Jaf n'enlèvera la garde à un père pour des faits aussi bénins...

faut quand même pas pousser, c'est clair que c'est pas trés repsonsable mais de là à ce que les enfants soient dans une situation de danger avéré..

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés